

MONTREAL PLUS



Mégaporcherie : les citoyens perdent la première manche Page 3

Autoroute 25 : une étude d'impact pleine de trous Page 3 >

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MERCREDI 14 AOÛT 2002

La Presse

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

RIMA ELKOURI

relkouri@lapresse.ca



Squats et bureaucrates

Calme plat au square Viger, hier midi. Une dame fait du patin à roulettes. Un gars se repose sur un banc, son vélo devant lui. Bob, jeune *squeegie* au torse nu, fait sécher son t-shirt au soleil.

La veille, non loin de là, un sans-abri a été tué. Par qui ? Pourquoi ? Bob n'en sait rien. Ce qu'il sait, c'est que la nuit même, les policiers qui toléraient depuis des semaines la présence de squatteurs dans ce parc de l'est de la ville ont dit « basta ». À minuit, les squatteurs ont été expulsés. Plus de matelas, plus de sofas, plus rien.

Bob n'était pas au square quand les policiers sont arrivés. Il travaillait, me dit-il. Ce n'est qu'aux petites heures du matin qu'il a su. Son matelas avait disparu. Ses amis aussi. « Regarde, il n'y a plus rien », me dit-il, l'air découragé, en pointant le square désert.

Il n'a pas vraiment envie de me parler. « On m'a dit de ne pas parler aux journalistes. Parce que c'est la faute du *Journal de Montréal* si on est ruinés. Ils ont écrit un article pour dire qu'on était des alcooliques et des drogués, et qu'on gagnait 300 \$ par jour ! C'est même pas vrai ! Je gagne à peine assez pour me payer une bière. »

Bob n'a que 16 ans. Grand maigre, avec un air de gamin perdu déguisé en dur à cuire. Il vient d'Ottawa. Il avait fait du square Viger sa maison depuis trois semaines, dit-il. Avant, il squattait dans un parc d'Ottawa, où, précise-t-il, les policiers sont moins tolérants qu'ici. Et avant le squat d'Ottawa, il demeurait chez ses parents. Il parle encore à sa mère parfois, dit-il. Mais avec son père, c'est fini.

Pourquoi squatter ? « Parce que ça me tente, lance-t-il en haussant les épaules. Le squat, c'est ma famille, mes amis. On s'entraide. »

Privilégiant une approche « de tolérance, de vigilance et de concertation avec le milieu », la Ville avait déroulé le tapis rouge aux squatteurs. Une fois par semaine, une équipe de cols bleus, accompagnée de policiers, venait y faire le ménage. On a même proposé de leur installer des toilettes. Travailleurs de rue, infirmières et psychologues venaient régulièrement faire un tour pour s'assurer que tout se déroule bien.

Peu à peu, une micro-société s'était organisée. Les squatteurs francophones dormaient au-dessus des murs de béton. Les anglophones en dessous. Et Bob, qui est bilingue, où dormait-il ? « En bas », me dit-il.

Contrairement aux squatteurs du centre Préfontaine qui militaient pour le logement social, Bob ne défend aucune cause. Il ne veut rien savoir d'avoir un toit. « Je suis un anarchiste », dit-il. Un anarchiste qui croit en Dieu, précise-t-il, en exhibant la petite croix qu'il porte au cou. Avec foi, mais sans loi. Il ne réclame rien, sinon le droit de vivre dans la rue et de dormir là où il le veut.

■ ■ ■

Depuis le début de l'été, on a rapporté une recrudescence de la violence au square Viger. Des résidents se sont plaints. Le meurtre de lundi n'a été que la goutte qui a fait déborder le vase, bien qu'on ne sache pas dans quelle mesure la présence de squatteurs a quelque chose à voir avec le meurtre. Dans les circonstances, la décision d'expulser ces jeunes et de faire respecter le règlement municipal apparaît sage et prudente.

En même temps, il faut savoir que la chasse aux marginaux ne règle absolument rien. Le square Viger était le dernier endroit où on tolérait leur présence. « Si on a fermé tous les espaces publics qui leur étaient accessibles, il est normal qu'il y ait eu là une recrudescence de la violence », notait hier Bernard St-Jacques, du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, qui n'approuve pas du tout l'expulsion des squatteurs.

Que faire ? Dans quelle mesure peut-on organiser la vie de jeunes anarchistes ? Entre le tapis rouge et la tolérance zéro, n'y a-t-il pas quelque chose qui s'appelle le gros bon sens ? À l'hôtel de ville, hier matin, on nous a présenté la point de vue de la Ville. Dans un jargon de bureaucrates qui parlent beaucoup et ne font rien, on a évoqué « l'évolution du dossier », la « problématique », le « partenariat », les « intervenants », le « mode résolution de problème », la recherche de « pistes de solution » du Groupe de travail sur les problématiques sociales présentes au square Viger... Mais le gros bon sens, ça, personne n'en a parlé.

Canicule montréalaise, prise quatre

EMMANUEL TANI-MOORE

LE MERCURE a atteint 33 degrés hier dans la métropole. Les Montréalais subissent ainsi leur quatrième canicule de l'été, qui s'accompagne de smog. Les difficiles conditions météorologiques ont fait suer à grosses gouttes bon nombre de travailleurs obligés de peiner sous le soleil de plomb.

Les avertissements de smog, de chaleur et d'humidité accablante ont été prolongés pour le sud-ouest et le centre du Québec jusqu'à aujourd'hui par Environnement Canada.

« Il y a une accumulation importante de polluants atmosphériques au-dessus de Montréal, qui nous vient du Midwest américain et des Grands Lacs », a confirmé hier le météorologue d'Environnement Canada, Gilles Brien.

Face à ce smog, les autorités publiques ont invité les Québécois à restreindre leurs activités physiques trop exigeantes et à se servir le moins possible de leur véhicule pour éviter d'empirer la situation.

À la sueur de leur front

Dans la construction depuis 27 ans, Marc-André Dumais, qui travaille à l'élargissement de la route 116, admet que la journée d'hier a été passablement difficile. « Les gars ont dû arrêter l'asphaltage à 15 h tellement il faisait chaud. C'est toujours difficile des journées comme celle-ci », a-t-il raconté lors d'un bref moment de repos.

M. Dumais et ses collègues, qui faisaient l'installation de tuyaux d'égouts, s'épongeaient le front toutes les cinq minutes. La seule eau à leur disposition servait à refroidir la lame de la scie qui perforait le béton.

Que font ces braves travailleurs une fois leur journée terminée ? « On prend une bière et on va se baigner ! » a lancé en riant Serge Savoie, un autre ouvrier au teint très rouge.

Un stade de tennis en ébullition

Au stade de tennis du parc Jarry, où se déroule la Coupe Rogers AT&T, les organisateurs ont indiqué que la température a atteint 46 degrés sur le court central. Depuis le début du tournoi, deux chasseurs de balles ont été victimes d'un coup de chaleur.

L'une de ces deux-là, Rosanna Gray-



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Pour Marc-André Dumais et plusieurs de ses collègues, la journée d'hier a été pénible.

Walsh, une jeune fille de 17 ans, a ressenti de graves maux de tête. Ébranlée, ce sont des juges de ligne qui l'ont aidée à sortir du terrain. Elle a été rapidement amenée à l'infirmerie. Il y a eu plus de peur que de mal, de sorte qu'elle était de

retour à son poste hier. « Être longtemps immobile sous le soleil est très fatigant pour le corps, a expliqué hier Rosanna. Tu peux boire seulement quand les joueuses prennent une pause, ce qui n'aide pas les choses. »

La Ville estime avoir agi de façon responsable avec le squat du carré Viger

TRISTAN PÉLOQUIN

MALGRÉ LE MEURTRE qui a mené à l'évacuation des squatteurs du parc Viger dans la nuit de lundi à mardi, la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Montréal estiment qu'ils ont agi de manière « saine et responsable » en tolérant la présence des sans-logis.

En début d'après-midi lundi, un sans-abri d'une quarantaine d'années a été retrouvé sans connaissance dans le square Viger où il aurait élu domicile. Il avait vraisemblablement été victime d'une agression à coup de barre de métal son décès a été constaté vers 17 h à l'hôpital Saint-Luc.

Il n'en fallait pas plus pour que la commandante Johanne Paquin, du poste 21, recommande l'évacuation du square Viger, qui était occupé depuis plus de deux mois par plusieurs squatteurs et sans-abri. « Dès 21 h (lundi), des policiers sont intervenus auprès des occupants pour les avertir que le parc serait évacué à minuit, a indiqué la commandante Paquin au cours d'une conférence de presse hier. Une quinzaine de personnes ont été évacuées dans la nuit et le tout s'est fait dans le calme. »

Une seule personne est allée à la mission Old Brewery, où quelques lits

avaient été réservés en prévision de l'évacuation du parc. « Nous ne savons pas où sont passées les autres personnes évacuées, a indiqué Louise O'Sullivan Boyne, responsable du développement social et communautaire à la Ville. Peut-être sont-elles partis chez des amis ou ailleurs. Nous leur avons offert la possibilité d'être hébergées et si elles le souhaitent, nous serons là pour leur venir en aide. »

Les différents intervenants dans ce dossier se sont rencontrés hier afin d'évaluer les approches à mettre de l'avant dans l'avenir. « Le décès de ce sans-abri est tragique, a commenté Mme O'Sullivan Boyne, mais on ne s'attendait pas à ce qu'il y ait une victime. Nous avions pourtant choisi dès le départ un mode d'intervention innovateur. »

Au début juin, les autorités policières, la Ville et quelques organismes communautaires et sociaux ont mis sur pied un groupe de travail visant à trouver une solution au problème des squatteurs du carré Viger. Dans l'attente d'un dénouement, les policiers toléraient la présence des sans-abri en dehors des heures d'ouverture du parc.

Squatteurs tolérés malgré des tensions

Depuis le début de l'occupation du square, certaines tensions avaient émergé entre trois groupes distincts de squat-

teurs. Selon Guy Hébert, directeur général adjoint de la Ville, une vingtaine de jeunes squatteurs, un groupe « d'itinérants de longue date » ainsi qu'un groupe qui s'adonnait à des « relations sexuelles volontaires mâles » comptaient parmi la « clientèle » du square.

Selon Nathalie Rochefort, députée libérale et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'action communautaire, l'évacuation du parc était devenue nécessaire. « Il ne peut pas y avoir trois factions différentes au même endroit sans que des conflits personnels n'apparaissent », a-t-elle indiqué en marge de la conférence de presse.

Malgré des signes manifestes de tension, la commandante Paquin estime qu'il était impossible de prévoir que la violence éclaterait dans le parc. « Nous avons eu des conflits entre ces groupes un peu partout dans le secteur du centre-ville. Avec l'approche de tolérance adoptée pour le square Viger, tous ces groupes étaient concentrés au même endroit. C'était beaucoup plus facile pour les intervenants de réagir auprès de chacun d'entre eux. Les éparpiller n'aurait aidé en rien la situation. » Une personne a par ailleurs été interrogée en relation avec le meurtre de lundi, avant d'être relâché hier.

15 AOÛT | DEMAIN @ LA BAIE | MÉTAMORPHOSE BEAUTÉ... TOUJOURS D'ACTUALITÉ!

11 h à 15 h > rez-de-chaussée > Découvrez les tendances de la saison en vous faisant maquiller à votre comptoir préféré, puis faites-vous photographeur.

12 h 30 > 3^e étage > Défilé de mode lingerie Claudel, en collaboration avec les fragrances Annick Goutal.

CETTE SEMAINE | LUNCH GRATUIT!

À l'achat de 50 \$ ou plus de produits de beauté > 11 h 30 à 14 h 30

LA BAIE SAINT-CATH



Autoroute 25: l'étude d'impact de Transports Québec est pleine de trous

La Sécurité civile et l'Environnement l'ont jugée « irrecevable »

BRUNO BISSON

Le ministère de l'Environnement du Québec a lancé hier le débat sur le prolongement de l'autoroute 25, dans l'est de Montréal, en rendant publique une étude d'impact pleine de trous, jugée irrecevable par au moins trois ministères et où manquent des données aussi essentielles que les conséquences sur la qualité de l'air et sur la gestion du transport des matières dangereuses.

Malgré l'absence d'informations pertinentes à l'examen d'un projet de route et bien qu'au moins deux ministères du gouvernement du Québec n'aient jamais produit d'avis de conformité sur l'étude d'impact (non plus qu'Environnement Canada), le ministère de l'Environnement du Québec (MENV) a décidé, en juin, de déclarer « recevable » cette étude, sur laquelle repose la justification et l'acceptabilité environnementale du projet.

Les critiques les plus sévères envers l'étude d'impact, réalisée sous

la direction du ministère des Transports du Québec (MTQ), sont venues, ironiquement, du ministère de l'Environnement lui-même et du ministère de la Sécurité publique du Québec, qui après plusieurs échanges de lettres et de documents, se sont plaints de ne pas avoir de réponses à leurs questions.

« Il n'est précisé nulle part dans la loi ce qui est nécessaire pour qu'une étude soit jugée recevable, a affirmé à *La Presse* le sous-ministre adjoint aux évaluations environnementales du MENV, Charles Larochelle. La décision de publier l'étude d'impact ne signifie pas qu'elle est parfaite ou complète, mais qu'elle contient assez d'informations pour passer à l'étape de l'examen public. »

Le projet de prolongement de l'autoroute 25, qui prévoit la construction de neuf kilomètres d'autoroute et d'un nouveau pont entre Montréal et Laval, est probablement le plus controversé des grands projets autoroutiers figurant dans le plan de transport de la région métropolitaine, déposé en 2000 par l'ex-ministre des Transports Guy Chevrette. Le projet, estimé à 329 millions de dollars, doit être financé et réalisé exclusivement par des entreprises privées, une première au Québec.

Ses opposants reprochent au

projet de créer une nouvelle porte d'entrée vers Montréal pour le trafic automobile, en contradiction flagrante avec les objectifs avoués du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal, visant à densifier le tissu urbain déjà construit à Montréal et en banlieue de même qu'à réduire la circulation au centre-ville.

L'examen du projet sera réalisé sous l'égide du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). La publication de l'étude d'impact par le MENV a d'ailleurs lancé ce processus d'examen, lequel commence par une période d'information qui durera jusqu'au 27 septembre. Si des demandes sont acheminées en ce sens, le ministre à l'Environnement et à l'Eau demandera ensuite au BAPE de tenir des audiences publiques en deux phases, dont la durée n'excèdera pas quatre mois.

Dans ce cas précis, la pertinence de tenir des audiences publiques en bonne et due forme ne se pose même pas et il y aura une enquête du BAPE à l'automne. Cet exercice permettra d'en savoir plus sur les conséquences appréhendées du projet, mais encore faudrait-il pouvoir en juger sur des faits.

Or, le document intitulé *Recueil des avis issus de la consultation auprès des ministères et organismes*, rendu public en même temps que l'étude

d'impact, souligne que les questions soulevées par deux ministères du gouvernement du Québec et auxquelles l'étude ne répond pas sont loin d'être anodines.

À titre d'exemple, dans son troisième avis sur la recevabilité de l'étude du MTQ, le ministère de l'Environnement se plaint de l'absence d'informations quant aux impacts du projet sur des petits cours d'eau qui doivent être détournés. « Où et comment seront détournées certaines portions du cours d'eau de Montigny ou du ruisseau Corbeil ? » lit-on dans cet avis, daté de mars dernier, précédé de deux lettres semblables dans lesquelles les mêmes questions ont été posées au MTQ.

« La grande majorité des questions portant sur la caractérisation du milieu naturel (cours d'eau, milieux humides, zones inondables, inventaires fauniques), sur les mesures d'atténuation des impacts (détournement des cours d'eau, rejets de sels fondants et de débris dans les cours d'eau, intervention majeure dans un milieu humide et impacts sur la faune et la flore) ainsi que sur les propositions de mesures compensatoires, n'a pas reçu de réponse de façon satisfaisante. Plusieurs de ces questions sont même restées sans réponse », a commenté le ministère de l'Environnement dans le plus récent de ses trois avis sur l'étude d'impact.

De même, au ministère de la Sécurité publique, malgré les questions relatives à trois « préoccupations majeures » en matière de sécurité civile dans des avis datés d'août 2001 et de mars 2002, le MTQ n'a pas fourni les réponses demandées. Les questions de sécurité soulevées impliqueraient la réalisation d'une analyse des conséquences que pourraient subir les usagers de l'autoroute ou les résidents vivant à proximité en cas d'accident de camions transportant des matières dangereuses. De même, le ministère a demandé un plan d'urgence visant à réagir adéquatement en de telles circonstances et s'est plaint de l'absence de mesures compensatoires pour dédommager les personnes qui s'approvisionnent en eau souterraine, au cas où un tel accident contaminerait la nappe phréatique. En vain.

Le 6 juin 2002, une rencontre a eu lieu entre le sous-ministre adjoint au MTQ et des représentants des ministères qui refusaient leur avis de recevabilité de l'étude d'impact. Trois semaines plus tard, la Direction générale des évaluations environnementales du MENV décidait que l'étude était recevable, sans qu'aucun nouvel avis des organismes en question s'ajoute, selon les documents rendus publics hier par le BAPE.



Farouchement opposés à l'implantation d'une mégaporcherie dans leur région, les membres de la Coalition du Haut-Saint-Laurent avaient manifesté, en juin, devant les bureaux du ministre de l'Environnement, André Boisclair.

Mégaporcherie: les citoyens ne s'avouent pas vaincus

MARIE-FRANCE LÉGER

LES CITOYENS du Haut-Saint-Laurent qui se battent contre la venue d'une grosse industrie porcine ont perdu une première manche hier en Cour supérieure. Le juge Jacques Dufresne a en effet refusé de rendre une injonction exigeant l'arrêt de la construction du complexe porcin à Elgin, Ormstown et Godmanchester, en raison notamment du fait que les parties auront tout le temps de s'expliquer « sur le fond » au cours du procès qui se tiendra en novembre.

La Coalition rurale du Haut-Saint-Laurent, forte de quelques dizaines de membres, n'a pas l'intention de se laisser intimider par ce revers. « Le juge a dit que nos arguments n'étaient pas frivoles », a

soutenu l'avocate Ève-Lyne Fecteau. L'argument majeur des citoyens inquiets de l'arrivée de quelque 30 000 porcs — on estime que le nombre pourra grimper à 80 000 une fois le complexe terminé — demeure évidemment les conséquences sur la santé publique et l'environnement.

Ils craignent surtout les répercussions sur l'eau potable si le lisier de porc descendait vers les rivières et la nappe phréatique. Mais l'éleveur Mario Vinet, qui doit s'occuper de la « maternité » d'Elgin, ne croit pas que la production nuira à l'environnement, ni à l'eau d'ailleurs. « Moi, j'ai des mamans à m'occuper. Pensez-vous que je leur donnerai de l'eau qui n'est pas potable ? », a-t-il souligné hier en sortant de la salle d'audience. « Je respecte les normes, a-t-il

soutenu, et je n'épandrai pas de lisier près des terres inondables. »

Les membres de la coalition estiment que les éleveurs de porcs ont reçu illégalement leur certificat d'autorisation et leur permis de la municipalité, car le gouvernement du Québec a imposé cet été un moratoire sur toute nouvelle demande. Mais le juge Dufresne ne fait pas la même lecture de la situation et considère que les éleveurs sont libres de commencer les travaux.

Des habitants des municipalités de la MRC desservies par la rivière Château-guay ne veulent pas de ce type d'industrie agricole. « On a des droits comme communauté. Protéger notre environnement et notre santé, on y croit », a souligné pour sa part une des porte-parole de la coalition, Marianne Roy.

| GM À BOISBRIAND |

Le président de la FTQ garde espoir

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

À quelques jours de la fermeture annoncée de l'usine de la General Motors à Boisbriand, le président de la FTQ, Henri Massé, nourrit toujours l'espoir de voir cette usine relancée puisqu'elle ne sera pas démantelée.

Il a admis avoir fait son deuil de l'actuelle usine de General Motors mais fonde ses espoirs sur le fait qu'il a obtenu de GM l'engagement que cette usine d'assemblage ne sera pas démantelée « avant une couple d'années ».

M. Massé fait valoir que, dans l'industrie automobile, « c'est tellement changeant » que même GM pourra changer d'idée si la conjoncture et le marché évoluent. Dans le cas contraire, la FTQ envisagera d'autres options.

« On a encore une couple d'années pour travailler ce dossier-là. On n'a jamais pensé que ça serait facile. On ne lâchera pas là-dessus. C'est dramatique pour notre économie. »

M. Massé tient mordicus à ce que toute éventuelle usine se consacre à l'assemblage, non pas seulement à la fabrication de pièces. M. Massé explique : une usine de fabrication de pièces est logiquement

installée près du site d'assemblage pour réduire les coûts. Donc, une usine de fabrication de pièces à Boisbriand ne pourrait avoir une longue vie puisque l'industrie de l'assemblage se trouve en Ontario, à des centaines de kilomètres de là.

« On a eu des engagements de GM là-dessus (une usine de pièces). On ne dit pas que ce sont des menées que nous conte GM mais, à moyen terme et à long terme, on est convaincu que les engagements ne seront pas respectés. »

La FTQ, par l'entremise du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile, représente les travailleurs de la General Motors, à Boisbriand.

L'EXPRESS DUMATIN

Le corps était bien celui de George Zakaïb

L'ANALYSE DE LA FICHE dentaire de l'homme retrouvé sans vie dimanche soir démontre qu'il s'agit bien de George Zakaïb, 85 ans, dont la disparition avait été signalée le 24 juillet à la police de Montréal. L'autopsie pratiquée en début de semaine au Laboratoire de médecine légale et de sciences judiciaires de Montréal n'a révélé aucune trace de violence sur le corps de l'octogénaire. Il avait été vu pour la dernière fois au moment où il quittait son domicile de Saint-Léonard pour faire sa promenade quotidienne. Inquiets de l'absence inexplicable du vieil homme, atteint du diabète et se déplaçant à l'aide d'une canne, les membres de sa famille s'étaient empressés d'alerter la police. Des joueurs de soccer ont finalement découvert le corps en état de putréfaction avancée dans un parc du quartier Rivière-des-Prairies, dans le nord-est de Montréal.

Urgences débordées à Sacré-Coeur

L'HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR de Montréal demande à la population d'éviter autant que possible son service des urgences pour les 48 prochaines heures. Hier midi, 90 patients étaient couchés sur des civières (pour une capacité de 56) et 30 personnes s'y trouvaient depuis plus de 48 heures. L'hôpital ne dispose actuellement d'aucune marge de manoeuvre pour faire face à cette situation jugée critique. Johanne Roy, directrice générale adjointe et directrice des soins infirmiers à l'hôpital du Sacré-Coeur, a indiqué hier par communiqué que cette situation avait jusqu'à maintenant empêché la fermeture de lits prévue pendant l'été en raison de la pénurie d'infirmières. Selon la direction de l'hôpital, les deux tiers des 144 lits qui devaient être fermés le sont réellement, une partie du programme opératoire a dû être annulée et le personnel est utilisé au maximum. La population est invitée à se diriger vers une clinique offrant des services sans rendez-vous, ou encore à communiquer avec le service Info-Santé du CLSC de son territoire.

Un incendie douteux fait une victime

UNE FEMME DÉCOUVERTE inanimée à l'intérieur de son logement ravagé par le feu, tôt lundi matin, est décédée quelques heures plus tard à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont des suites de ses blessures. La victime, Carole Darcy, 45 ans, et sa mère de 72 ans, Jacqueline Dufresne, qui habitaient ensemble un logement au 2679, rue Dandurand, dans le quartier Rosemont, avaient été sorties en extremis par les pompiers dépêchés sur les lieux du sinistre. Malgré les soins médicaux, la fille a succombé à ses blessures lundi soir, tandis que sa mère est toujours dans un état critique à l'hôpital Jean-Talon. L'enquête a démontré des traces d'accélération à l'intérieur de l'appartement des deux locataires, qui faisaient face à un ordre d'éviction.

Cannabis : la SQ en appelle aux fermiers

LA SÛRETÉ DU QUÉBEC a lancé hier soir un message de tolérance zéro à des agriculteurs et résidents de Lotbinière, réunis en assemblée par un point commun : leur inquiétude quant à la multiplication des cultures de cannabis dans leurs champs. Des événements ont précipité les choses : notamment, l'incendie criminel de deux avions survenu en juillet dans un champ de Saint-Flavien serait relié à de l'intimidation de la part de producteurs de cannabis. La rencontre d'hier visait donc à stimuler la dénonciation et à bannir l'omerta qui entoure cette culture. Dans le cadre du projet Cisaïlle, la SQ a dévoilé hier soir un nouvel outil : une pancarte indiquant clairement que les champs peuvent être visités librement par la SQ. Cet outil s'ajoute à la ligne Info-Crime, grâce à laquelle les policiers recueillent de précieuses informations. Cependant, le préfet de Lotbinière, Rénald Mongrain, s'est montré sceptique quant à la capacité de la SQ de résoudre efficacement la problématique, estimant qu'elle manque de ressources. De 1993 à 2001, le nombre de dossiers reliés à la production de cannabis au Québec a explosé : il est passé de 373 à 1837. Le nombre de plants saisis a connu un bond de 700 %. Le Québec est, de loin, le champion canadien dans la production de cannabis. — d'après PC



Offres d'emploi

Suite de la page D15

La qualité c'est une affaire d'équipe

Chez **Toyota**, notre intérêt envers les gens, la qualité et le travail d'équipe a fait de nous une entreprise lauréate, reconnue à l'échelle mondiale pour notre leadership technologique ainsi que pour nos normes de qualité supérieure, notre participation à la vie communautaire et notre sens des responsabilités environnementales. Nous recherchons une personne expérimentée qui partage ces valeurs.

COORDONNATRICE/ADJOINTE ADMINISTRATIVE BILINGUE

Ce poste, à combler sur la rive sud, à Brossard, fait appel à une communicatrice bilingue dotée de bonnes aptitudes analytiques et organisationnelles. Vous devrez coordonner toutes les activités des réunions et séminaires destinés au personnel du Service des ventes de véhicules et tenir un calendrier hebdomadaire et mensuel de l'ensemble des réunions, séminaires et activités se déroulant au sein du Service. Autres tâches : préparer des documents, répondre aux appels téléphoniques, recevoir et distribuer le courrier. Outre un diplôme d'études secondaires et une formation en secrétariat, vous possédez une expérience connexe de 5 ans et maîtrisez Word, Excel et, idéalement, PowerPoint. Votre vitesse de frappe doit s'élever à 60 mots à la minute. Des études postsecondaires en administration ou dans une discipline connexe constituent un atout. Si vous possédez les qualités voulues pour vous joindre à un chef de file industriel qui encourage l'apport individuel au sein de l'équipe, nous sommes prêts à vous offrir une gamme complète d'avantages sociaux et un salaire des plus intéressants. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, qui sera traité en toute confidentialité, à :

Toyota Canada Inc.
Bureau de la zone de Québec
Ressources humaines
1400, rue Nobel
Boucherville (Québec)
J4B 5H3
Téléphone : (450) 655-7327

Les agences sont priées de s'abstenir.



ScotiaMcLeod

Chef de file canadien dans l'industrie du courtage depuis 1921, ScotiaMcLeod est à la recherche d'un **adjoint * à l'administration** au sein de sa direction régionale.

- Fournir un soutien administratif et pourvoir aux besoins du directeur régional ainsi que de l'équipe du bureau régional
- Bilinguisme (parlé et écrit)
- Posséder 5 années d'expérience dans un poste similaire (secteur financier un atout)
- Word, Excel, PowerPoint
- Détenir son agrément auprès de l'ACCOVAM (un atout)
- Autonomie et bon esprit d'équipe
- Respect d'un horaire de travail exigeant.

Faites parvenir votre c.v par télécopieur à **Madame Claude Thibault au (514) 287-3654**

* (Nous soustrivons au principe d'équité en matière d'emploi.)

EMCO LIMIÉE DISTRIBUTION

Emco Ltée se définit comme le leader canadien de la distribution des produits de plomberie, chauffage, ventilation, climatisation, mécanique industrielle ainsi que d'aqueduc et d'égout.

Si vous êtes une personne dynamique désirant se joindre à la meilleure équipe.

Poste à combler à notre succursale de Lachine Manutentionnaire (pipe shed)

Le(la) candidat(e) que nous recherchons possèdent les compétences suivantes:

- Posséder 1 à 2 ans d'expérience points roulants - chariots élévateurs (jusqu'à 12 000 lbs)
- Préparation des commandes de clients
- Chargement et déchargement des remorques
- Avoir le sens de l'urgence, capable de travailler sous pression, faire preuve de leadership
- Sens de l'organisation
- Personne énergique et motivée, à l'aise dans un milieu de travail en équipe
- Connaissance de l'informatique
- Système Trend (Windows, Excel, Outlook)
- Bilinguisme serait un atout.

Veuillez soumettre votre candidature à notre service des ressources humaines à l'attention de **Madame Linda Dupont**, à l'adresse suivante :

Emco Ltée
380, rue Morse, Québec (QC) G1N 4L4
Télécopieur : (418) 681-6162
Courriel: ldupont@emcoitd.com

SI VOUS VOUS COMPTEZ PARMI LES PERFORMANTS ? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POURRIEZ DOUBLER OU MÊME TRIPLER VOTRE REVENU ACTUEL ?

- Vous voulez être maître de votre destin.
- Vous êtes motivé à la réussite.
- Vous maîtrisez les concepts de la gestion financière personnelle.
- Vous désirez vous associer à l'un des chefs de file du secteur financier au Canada.

Découvrez :

- Comment nous formons nos gens pour en faire les meilleurs du secteur.
- Comment nous démystifions le marketing aux particuliers.
- Comment exceller dans un environnement de défi et de succès.
- Comment nous offrons une gamme complète d'avantages, un régime de souscription d'actions et une technologie de pointe.

SI VOUS DESIREZ UN CHANGEMENT POSITIF, ENVOYEZ-NOUS VOTRE C.V.

Faites parvenir votre C.V. par télécopieur ou courrier électronique à :

Claude Lavoie,
8250, Décarie, suite 200
Montréal (Québec)
Téléc.: (514) 733-1899
Courriel : claudelavoie@investorsgroup.com

Groupe Investors
DES SERVICES À VOTRE MESURE™
LES SERVICES INVESTORS LIMITEES
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

AVIS

Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt. La Presse qui convient de publier dans la prochaine édition du journal une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour une correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, le jour qui précède sa parution. Dans tous les cas, il suffit de composer le (514) 987-VENDU.



IMMOBILIÈRE CANADIAN TIRE LIMITEDÉ

L'équipe montréalaise d'Immobilier Canadian Tire Limitée est notamment responsable du développement immobilier pour les magasins Canadian Tire, l'Équipier et PartSource ainsi que pour les postes d'essence Canadian Tire. Afin de compléter notre équipe, nous sommes à la recherche d'un(e) :

Adjoint(e) administratif(ve) (Poste contractuel d'un an)

Responsabilités principales

- Traiter les factures des fournisseurs et consultants et effectuer le suivi des coûts par rapport aux prévisions budgétaires;
- Préparer divers documents de présentation;
- Gérer le système de classement de documentation juridique;
- Assurer le suivi des échéances prévues aux documents juridiques;
- Créer et tenir à jour des catalogues de propriétés;
- Effectuer les réservations de voyage pour les membres de l'équipe.

Compétences essentielles

- Maîtrise des logiciels usuels (Word, Excel, courriel...);
- Rigueur, attention aux détails et souci d'excellence;
- Bilinguisme parfait.

Compétences utiles

- Connaissance des logiciels PowerPoint et Auto CAD;
- Formation ou expérience en secrétariat;
- Formation ou expérience dans le domaine juridique ou de l'urbanisme;
- Expérience dans le commerce de détail ou l'immobilier.

Les personnes intéressées à postuler sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par télécopieur (s.v.p. ne pas téléphoner) avant les 23 août 2002 à l'adresse suivante:

Immobilier Canadian Tire Limitée
Recrutement ADMIN
3100 boul. Côte Vertu, bureau 240
Saint-Laurent (Québec) H4R 2J8
Télécopieur: (514) 332-0612

Nous remercions à l'avance tous les candidats; seules les personnes retenues pour une entrevue recevront un accusé de réception. Immobilier Canadian Tire Limitée souscrit au principe de l'équité dans l'embauche.

OGILVY

De renommée internationale depuis plus de 136 années, OGILVY est présentement à la recherche de

GÉRANT(E)S ASSISTANT(E)S - GÉRANT(E)S ET CONSEILLER(ÈRE)S EN VENTE

Qualifications requises:

- Expertise dans le milieu de la mode haut de gamme (avec un minimum de 3 ans d'expérience).
- Excellence en techniques de vente et service aux clients.
- Esprit d'équipe exemplaire.
- Parfaitement bilingue.

Les candidat(e)s possédant ces qualifications sont invité(e)s à soumettre leur curriculum vitae en toute confiance.

OGILVY RESSOURCES HUMAINES, 5e étage
1307, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3G 1P7
Télécopieur: (514) 842-0136

EMCO LIMIÉE DISTRIBUTION

Emco Ltée se définit comme le leader canadien de la distribution des produits de plomberie, chauffage, ventilation, climatisation, mécanique industrielle ainsi que d'aqueduc et d'égout.

Si vous êtes une personne dynamique désirant se joindre à la meilleure équipe.

Poste à combler à notre succursale de Lachine Manutentionnaire (pipe shed)

Le(la) candidat(e) que nous recherchons possèdent les compétences suivantes:

- Posséder 1 à 2 ans d'expérience points roulants - chariots élévateurs (jusqu'à 12 000 lbs)
- Préparation des commandes de clients
- Chargement et déchargement des remorques
- Avoir le sens de l'urgence, capable de travailler sous pression, faire preuve de leadership
- Sens de l'organisation
- Personne énergique et motivée, à l'aise dans un milieu de travail en équipe
- Connaissance de l'informatique
- Système Trend (Windows, Excel, Outlook)
- Bilinguisme serait un atout.

Veuillez soumettre votre candidature à notre service des ressources humaines à l'attention de **Madame Linda Dupont**, à l'adresse suivante :

Emco Ltée
380, rue Morse, Québec (QC) G1N 4L4
Télécopieur : (418) 681-6162
Courriel: ldupont@emcoitd.com

SI VOUS VOUS COMPTEZ PARMI LES PERFORMANTS ? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POURRIEZ DOUBLER OU MÊME TRIPLER VOTRE REVENU ACTUEL ?

- Vous voulez être maître de votre destin.
- Vous êtes motivé à la réussite.
- Vous maîtrisez les concepts de la gestion financière personnelle.
- Vous désirez vous associer à l'un des chefs de file du secteur financier au Canada.

Découvrez :

- Comment nous formons nos gens pour en faire les meilleurs du secteur.
- Comment nous démystifions le marketing aux particuliers.
- Comment exceller dans un environnement de défi et de succès.
- Comment nous offrons une gamme complète d'avantages, un régime de souscription d'actions et une technologie de pointe.

SI VOUS DESIREZ UN CHANGEMENT POSITIF, ENVOYEZ-NOUS VOTRE C.V.

Faites parvenir votre C.V. par télécopieur ou courrier électronique à :

Claude Lavoie,
8250, Décarie, suite 200
Montréal (Québec)
Téléc.: (514) 733-1899
Courriel : claudelavoie@investorsgroup.com

Groupe Investors
DES SERVICES À VOTRE MESURE™
LES SERVICES INVESTORS LIMITEES
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

AVIS

Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt. La Presse qui convient de publier dans la prochaine édition du journal une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour une correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, le jour qui précède sa parution. Dans tous les cas, il suffit de composer le (514) 987-VENDU.

AVIS

Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt. La Presse qui convient de publier dans la prochaine édition du journal une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour une correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, le jour qui précède sa parution. Dans tous les cas, il suffit de composer le (514) 987-VENDU.

AVIS

Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt. La Presse qui convient de publier dans la prochaine édition du journal une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour une correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, le jour qui précède sa parution. Dans tous les cas, il suffit de composer le (514) 987-VENDU.

300 workopolis.com

cyberpresse.workopolis.com

308 GARDERIES

ÉDUCATEUR(TRICE)
diplômé(e). Rejoindre Marguerite: 514 374-1775

ÉDUCATEUR (TRICE) Poste temps plein 4 jrs/sem. Ahuntsic. Expérience pertinente ou études requises en service de garde. Salaire selon échelle du MFE. CV: 514-380-6164

ÉDUCATEUR(ES) recherché(e) à Laval à compter du 3 septembre. 1 poste à temps complet, 1 poste à temps partiel (22 heures/semaine) pour remplacement de congé de maternité. Exigences: formation reconnue au MFE, échelle de salaire selon MFE. Envoyer C.V. au plus tard le 21 août par télécopieur au: 514-682-8301

GARDERIE privée à Lacaille cherche éducatrice(trice) qualifiée ou non, tél. 514-494-8645

PERSONNE MATURE, demandée comme aide, pour garder un jeune enfant, famille. Tél. 514-278-9484

RECHERCHE éducateur(trice) bilingue formé(e), expérience en garderie, temps plein, programme préscolaire, français anglais. (514) 721-0206

310 BUREAUX

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)

Recherchons personne à temps plein pour gérer le bureau. Doté(e)s des qualités requises pour organiser et maîtriser l'information. Connaissance de base en informatique. Salaire compétitif. Envoyer CV courriel: beaudet@videotron.ca ou par fax 514-758-9154

Adjoint(e) administratif(ve)

Min. 5 ans d'expérience Français et anglais parlés et écrits Connaissance de Word et Excel Compétences en informatique Autonomie et entretient

Commis de bureau

1 an d'expérience Responsabilités: téléphone, factures, classement, tenue de livres, travail de bureau Français et anglais parlés et écrits

Confortables dans un petit environnement composé uniquement d'anglais. Salaire selon vos compétences.

Industrie en audiovisuel située Parc Industriel, Ville Saint-Laurent.

Faxer C.V. au: (514) 332-3144

AGENTE

Ste-Thérèse, transport de marchandises cargos lignes aériennes, bilinguisme français / anglais obligatoire, espagnol un atout. 22 000 \$ - 25 000 \$ et plus selon exp. Envoyez CV par Téléc.: (514) 874-1598

BUREAU PROFESSIONNEL

recherche réceptionniste à temps plein Excellentes conditions

450-663-9160
M. ou Mme Malek

JEAN COUTO

PHARMACIEN(NE) Temps plein, partielle, polyvalent, 41 rue St-Jacques, Ambiance professionnelle. Saint-Sauveur. M. Savio 450-227-8488

PHYSIOTHERAPEUTES

Urgent besoin physiothérapeutes, temps plein, pour nos centres à Blainville et à Mirabel. Conditions avantageuses. Équipe dynamique. Contacteur Simon Alarie au: 450-434-1334 ou par fax au: 450-434-0337

PHYSIOTHERAPEUTE

Périple, temps plein, Montréal, Jour / soir. Conditions très supérieures. Bénéfices. Com. M. Mathieu: 450-662-2620.

PRÉPOSÉE AUX BÉNÉFICIAIRES

pour personne quadragénaire. Temps partiel, permis de conduire, Salaire compétitif. Sylvie Morin, 514 522-9214

JEAN COUTO

Recherche ASSISTANT(E) GÉRANT(E)

*Avoir expérience en pharmacie ou commerce du détail.

*Min 2 ans d'exp.

Poste à temps plein

• • •

Francine Simard

514-259-6991 poste 4

Du lun. au vend. du par fax

514-257-1740

RECHERCHE HYGIÉNISTE

4 jrs/sem. Très bel horaire, bonnes conditions de travail incluant avantages sociaux.

Bel atmosphère d'équipe. Mtl (métré Jarry/Crimazie). Faxer CV au: 514-384-8075

RECHERCHONS hygiéniste

diplômé(e), 4 jrs/sem, exp. requise, secteur V.M.R., 25 h /sem. Faxer CV au 514-343-0024

SECRÉTAIRE DENTAIRE

recherche(e). Région St-Sauveur. 4 jrs/sem, exp. requise. Demandeur Sonia 450-227-8674

TECHNICIEN(NE) DENTAIRE

circage, couronnes et ponts, 450-629-1228

URGENT BESOIN INFIRMIÈRES

demandé(e)s pour résidence de personnes âgées autonomes.

• à Laval

de jour et de soir.

Appeler ou : 450 668-5186

faxez ou : 450 668-5176

307 ÉDUCATION ENSEIGNEMENT

ÉCOLE de musique recherche professeur(e)s de guitare et de piano, doit être bilingue et posséder un BAC. Laisser un message au (514) 620-2497

ÉCOLE PRIVÉE RIVE SUD

enseignante(s) en éducation préscolaire et primaire en français ou en anglais pour septembre 2002. Excellentes références exigées (au Canada ou à l'étranger).

Télécopieur: 450-923-2291

ÉCOLE privée recherche un(e) professeur(e) de math, secondaire et un(e) professeur(e) de français secondaire. Qualifications du ministère requises. Envoyer CV au: 514-744-4838

ÉCOLE recherche professeur (e)s bilingues, de guitare, piano et chant. Tél: 514-697-9058

PROFESSEUR(E) DE FRANÇAIS AU SECONDAIRE

Pour école de filles à Outremont. 17 h / sem. Permis d'enseignement du Québec requis. Faxer CV au 514-721-9329.

RECHERCHE professeur(e) préscolaire bilingue pour enseigner à Pointe-Clair. Des septembre. 514-642-8850.

TUTEUR(TRICE)

En français demandé(e) pour des cours après l'école. Poste disponible à temps partiel à Dollard-des-Ormeaux.

Exigences : aimer les enfants et excellent français parlé et écrit. Fax: 514 696-0555 Courriel : montreal@fordlearning.com

308 GARDERIES

BESOIN D'ÉDUCATEUR(TRICE)

Formé(e)s ou avec expérience. CPE Pointe St-Charles. Faxer CV à Angou, au 514-935-1787

CPE PALOUI au 514-935-1787

ÉCOLE de musique recherche un(e) professeur(e) de guitare et de piano, doit être bilingue et posséder un BAC. Laisser un message au (514) 620-2497

ÉCOLE privée recherche un(e) professeur(e) de math, secondaire et un(e) professeur(e) de français secondaire. Qualifications du ministère requises. Envoyer CV au: 514-744-4838

310 BUREAUX

310 BUREAUX

Évaluation de la satisfaction auprès de la clientèle de BELL CANADA

Nous recherchons des candidats bilingues, aimant le travail au téléphone.

Votre tâche consistera à téléphoner à des clients de Bell Canada pour connaître leur niveau de satisfaction quant aux services et produits offerts.

Vous êtes dynamique, courtis(e) et intéressé(e) ?

Nous vous offrons selon vos besoins un poste à temps plein ou partiel.

Nous exigeons un minimum de 19 h par semaine incluant le samedi et une vitesse de 25 m/m minimum.

Michelle Pelletier
Saine Marketing
Fax 514 931-5720 Tél. 514 931-8236
mpelletier@sainemarketing.com

PRÉPOSÉ(E) AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Plen temps. Bilinguisme indispensable. À l'aise avec le téléphone, 9 h / heure. Faxer C.V. a/s de Patrick (514) 735-7181

Radio Ville-Marie

est à la recherche d'une secrétaire administrative, 35 hrs/sem. Salaire C.V. à Jean guy, 514-858-0965.

RÉCEPTIONNISTE BILINGUE

Ayant une très bonne présentation pour emploi à temps plein dans un bureau d'avocats du centre-ville de Montréal. Salaire selon compétence. Bilinguisme exigé. Faire parvenir votre c.v. par télécopieur au:

(514) 844-5836 ou par courriel jarrier@bivonnel.com

Boivin O'Neil, S.E.A.C. a/s Johanne Carrier Tél.: 514-844-5468

RÉCEPTIONNISTE/COMMIS

Entretien spécialisée: vente de produits/equipement de médecine du sport cherche personne dynamique, aimant travailler avec le public. Bilingue, autonome, pour travail de réception commis. Temps partiel permanent 25 h/sem, temps plein saisonnel 2 mois maximum. Salaire selon qualifications + avantages. Parc Olympique de Montréal. Fax: 514-253-8160

RÉCEPTIONNISTE temps partiel possible de temps plein. Bilingue, responsable et autonome. Travail clerical, Word, Excel. Faxer CV au: 514-733-4125 ou info@dimensionplus.net

RÉCEPTIONNISTE - administrative, bilingue, Excel, Word, temps plein, avantage. Ville St-Laurent, 10 \$ / h. Faxer

Véhicules automobiles

550

AUTOMOBILES

POURQUOI LOUER

ACHETEZ

MAZDA PROTÉGÉ SE 2002

Seulement 229\$mois

Automatique

1000\$ comptant

MAZDA BOURASSA

574-385-9595

550

AUTOMOBILES

MUSTANG 2001 6 cyl., 5 vit., équipée cuir 38 000km. Spécial Kia Laval. 450-682-8000

NEW BEETLE

1999, aut., sièges chauffants 39 000km

Saturn Scab Blainville

514-990-0635

NISSAN Altima 98 man., tout équipée, 8 pneus, 112 000 km, 10 900\$. 514-732-1320

NISSAN Altima GXE 98, champagne, tout équipée, man., exc. état. 13 800\$. 450-227-9345

NISSAN Altima GXE 98, aut., 98 000 km, air, beige, pneus neufs, 12 750\$. 514-255-6660

NISSAN Altima ES 98, man., cuir, 8 pneus, mag. 58 000 km, noir. 16 500\$. 514-733-0215

NISSAN Maxima SE 95, aut., cuir, tout équipé, 160 000 km, 10 500\$. 514-895-4314

NISSAN Maxima SE 2000, aut., 87 000 km, spécial. 21 500\$. 450-476-0940, 514-898-4571

NISSAN Maxima SE 2000, tout équipée, 59 000 km, bal. gar. 24 500\$. 514-733-0988

NISSAN Sentra XE 95 aut. 101 000km, 1 proprio, impeccable 5995\$ cr 514 915-3276

NISSAN Aurora 98, 79 000 km, noir, équipée, bal gar. GM disponible 2 ans, 19 500\$. 514-820-2174, 233-2001

PASSAT 01 GLS 1.8T aut. Laval Arbour Volks Laval 450-681-8110

550

AUTOMOBILES

PONTIAC Sunfire 2001, 2 portes, bien équipée, doit vendre. 514-382-4156

PONTIAC Sunfire 98, rouge, 2 cyl., 5 vit., 99 000 km, 7500\$. 450-689-2225

PONTIAC Sunfire 99, aut., tout équipée, 57 200 km. Meilleure offre acceptée. 514-485-3316

PONTIAC Sunfire 99, garantie, 2 ptes, man., 29 700km, 8300\$. 450-679-0730 514-836-7477

PONTIAC Trans Sport 99, rouge, 8 pneus, 32 000 km, A-1 + 19 200\$ nég. 514-761-6053

POPULAR MONTREAL

AUDI

GARANTIE 2 ANS OU JUSQU'À 160 000KM

274-5471

Financement à partir de 2.9% Véhicules d'occasion

99, A4, 1.8T, manuel, argent 99, A4, 2.8, bleu, intérieur cuir beige, manuel

274-5471

Audi

PORSCHE 944 1986, aut. tout équipée, état neuf, 108 000km, a/c, toit, cuir. 514-993-5757

PORSCHE 928 82, beige, exc. condition, jamais sortie l'hiver. 514-863-1232, 514-351-5066

PORSCHE Boxster 1999, man., CD, bleue, 21 000 km, 49 500\$. 514-591-3473.

Un contre inapproprié

ANDRÉ TRUDELLÉ LE BRIDGE

atrudell@lapresse.ca

LORS DE l'Open du Portugal, en avril dernier, le journaliste Patrick Jourdain rapportait cette main qui illustre bien qu'un contre de réveil n'est pas toujours approprié à la situation. Sud, vulnérable, se retrouve dans un contrat de 2 Pi, contré, et encourt une lourde pénalité. Ouest entame de son Roi de K sec.

Donneur: Sud				
Vulnérabilité: Nord-Sud				
NORD				
♠ A V 6				
♥ V 10 5				
♦ D V 10 7				
♣ D 7 3				
OUEST				
♠ D 9 7 5				
♥ 8 7 3 2				
♦ 9				
♣ 10 5 2				
EST				
♠ 4 2				
♥ A R D				
♦ 9 6 4 2				
♣ A R 9 4				
SUD				
♠ R 10 8 3				
♥ 6 4				
♦ A 8 5 3				
♣ V 8 6				
Les enchères:				
SUD	OUEST	NORD	EST	
1 passe	1 passe	1 passe	1 K	
2 passe	1 Co	1 passe	1 SA	
3 passe	1 Co	1 passe	1 SA	
4 Pi	contre	contre	surcontre	
Entame: Roi de K				

À la plupart des tables, le camp Est-Ouest a joué le contrat à Co après une ouverture de 1 SA et un transfert Jacoby. Ici, Nord ouvre les enchères à 1 K. Nord applique un contre à 1 SA et Sud se réfugie à 2 Pi qu'Ouest contre.

L'As de K fait la levée initiale et le déclarant encaisse l'As d'atout et rejoue le Valet qui file vers la Dame d'Ouest. Petit Co vers l'As et Roi de Tr. Puis deux fois Co. La main fermée coupe.

Finalement, la défense prend deux atouts, quatre Co et deux Tr, moins trois ou moins 800, alors que l'adversaire peut inscrire une partie de 140.

Infographie La Presse

550

AUTOMOBILES

SATURN SL1, 2000, nouveau modèle, 5 vit., 29 000 km, 9800 \$ S.D. Auto 514-952-9908

SPECIAL DEMO

PASSAT fam. W8 2000

Passat fam. 4 motor 2000

New Beetle TDI 5 vit. 2001

New Beetle 1.8 T sport 2001

Jetta GLS 1.8 T, aut. 2001

EuroVan VR6 argent, 2002

VOLKS ST-HYACINTHE

514 875 - 3915

550

AUTOMOBILES

TOYOTA Corolla VE 98, de base, 38 000 km, femme proprio, 11 750 \$. 450-447-8586

TOYOTA Corolla VE 1998, man., 5 vit., 122 000 km, 4 ptes, CD, 9200 \$. 450-742-1895

TOYOTA Echo 2000, 45 000 km, 5 vit, air, CD, bal. garantie

BROSSARD TOYOTA

450-445-0577 514-821-8504

TOYOTA Echo 2001, argent, 25 000 km aut., a/c, 4 ptes, 12 500 \$. 514-988-1793 cuir

TOYOTA Echo 2001, 15 000 km, a/c, man., 285\$/mois ou 13 800\$, privée. 514-262-7743

TOYOTA Echo 2000, aut., a/c, 4 ptes, 25 000 km, gar. 05/2004

Auto Kiroule 514-725-3555

TOYOTA Echo 2002, URGENT! moins de 5000 km, 4 ptes, aut., bleu, 14 000 \$. 514-951-8606

550

AUTOMOBILES

Audi

SPÉCIAUX AUDI

www.niquet.com

• 2002, A6 3.0 DEMO beige

Canvus cuir beige 14 800km.

Certification Audi, 50 995 \$

• 2002 ALLROAD DEMO*, vert

Highland, cuir, système

BOSE, ensemble supérieur

de luxe et de commodités

8500km. Louer pour 799 \$/

mois + 450, 5000 \$ comptant

• 2002 AUDI TT ROADSTER

DEMO*, 225 ch, 6 vit. tout

équipé, 8600km, 56 995 \$

*Taux spéciaux en achat et

en location! À partir de 1.9%

550

AUTOMOBILES

NIQUET AUTO (514) 990-0783

SUBARU Forester 5 98, noire et grise, 145 000 km, tout équipée, 17 500 \$. 450-962-6917

SUBARU GT '99 sedan, 5 vit., 69 000 km, Toit. Achat ou loc. 19 500 \$. Globe, 514-733-0988

SUBARU Impreza 1999 5 vit, man. Impeccable

Carrefour Subaru 450 625-1114

SUBARU Impreza Outback 2001, 22 300 km. Autres modèles Subaru. Auto Lavigne, 514-457-9797

SUBARU Outback (3) 1999 aut., équipée, !!! A VOIR !!!

Carrefour Subaru 450 625-1114

SUBARU SVX 92, aut., cuir, 138 000 km, 9 995 \$

C.T. Auto. 450-613-8180

550

AUTOMOBILES

WRX 2002, spécial 29 995 \$

Legacy GT Ltd 2000 aubaine

Impreza Outback sport 99 man.

Legacy GT 98 choix 15 995 \$

Legacy L sedan 2000, 18 995 \$

Legacy L 99, 20e Anniversaire

2000 km. Etat impeccable

Forester L ou S 98-99 14995 \$+

Forester Ld 99 gar. spéciale

Brighton SE 98 choix 11 995 \$+

Legacy L sedan 99, 27 000 km

SUBARU REPENTIGNY

514-891-9950

TOYOTA Camry 1998, aut. tout équipée, cuir, CD / cassette / 15 000 km, a/c, fait voir! 13 900 \$ nég. Bill au 514-739-1793.

TOYOTA Camry 1998, aut. tout équipée, cuir, CD / cassette / 15 000 km, a/c, fait voir! 13 900 \$ nég. Bill au 514-739-1793.

TOYOTA Camry 1998, aut. tout équipée, cuir, CD / cassette / 15 000 km, a/c, fait voir! 13 900 \$ nég. Bill au 514-739-1793.

550

AUTOMOBILES

TOYOTA Camry 1998, aut. tout équipée, cuir, CD / cassette / 15 000 km, a/c, fait voir! 13 900 \$ nég. Bill au 514-739-1793.

TOYOTA Camry 1998, aut. tout équipée, cuir, CD / cassette / 15 000 km, a/c, fait voir! 13 900 \$ nég. Bill au 514-739-1793.

TOYOTA Camry 1998, aut. tout équipée, cuir, CD / cassette / 15 000 km, a/c, fait voir! 13 900 \$ nég. Bill au 514-739-1793.

550

AUTOMOBILES

TOYOTA Camry 1998, aut. tout équipée, cuir, CD / cassette / 15 000 km, a/c, fait voir! 13 900 \$ nég. Bill au 514-739-1793.

TOYOTA Camry 1998, aut. tout équipée, cuir, CD / cassette / 15 000 km, a/c, fait voir! 13 900 \$ nég. Bill au 514-739-1793.

TOYOTA Camry 1998, aut. tout équipée, cuir, CD / cassette / 15 000 km, a/c, fait voir! 13 900 \$ nég. Bill au 514-739-1793.

Vous avez un événement à célébrer ?

Partagez ce bonheur avec vos parents et amis en plaçant une annonce dans la rubrique

CÉLÉBRITÉS

• un anniversaire de mariage

• des fiançailles

• un mariage

• un anniversaire de naissance

• l'obtention d'un diplôme

• ou tout autre événement spécial

JOYEUSES NOCES D'ARGENT

Ils se sont aimés dès la première seconde. La vie, parfois généreuse de son temps, leur a donné 25 ans de plus pour continuer. Félicitations aux tourtereaux Paul et Carole Tremblay. Gros bisous de la famille.

Ces annonces sont publiées tous les dimanches dans La Presse

Heure de tombée : Mercredi 17 h

Composez le (514) 285-6999 ou le (514) 285-7274

Appels interurbains (sans frais) 1 866 987-8363

CHOIX DE FORMATS		
Hauteur	Largeur	Tarifs
3 po	2 3/4 po	100 \$
3 po	5 1/2 po	200 \$
5 po	5 1/2 po	350 \$

La Presse

500

Petites annonces

www.capresse.ca

VOLVO AUTOTECH

OUVREZ VOS JOURS 4 SOIRS

Autos vérifiées et garanties

Financement sur place

35 Volvo en stock!

Spécial Vacances

01 V70 T5, 17 po, 40 000km

00 S70 SE, toit, 78 000km

99 S80 T6, 17 po, 104 000km

99 V70 XC, AWD, 110 000km

99 V70 GLT, cuir, 100 000km

99 S70 T5, 16 po, 100 000km

98 S70 T5 SE, 16 po, 82 000km

98 V70 T5 man, 16", 58 000km

98 S70 GLT, cuir, 155 000km

98 S80 turbo, 18 po, 80 000km

94 S80 GLE, toit, 123 000km

PIÈCES - SERVICE 36\$/h

AIR CLIMATISE

SPECIALITE : VOLVO

SAB - MERCEDES - BMW

Call 450-450-3411

www.autotechvolvo.com

550

AUTOMOBILES

VOLVO DE QUALITÉ

très bien entretenue, gar.

99 C70 convertible 70 000km,

33 000\$

99 S70GLT 33 000km 25 900\$

99 S70GLT 56 000km 24 500\$

99 S70A 68 000km, 23 500\$

99 S70M 54 000km, 23 600\$

98 V70 GLT 7 pass., 19 900\$

199 000km.

Garage Blainville 450-434-1169

www.servicevolvo.com

550

AUTOMOBILES

VOLVO LAVAL

FINANCEMENT

À PARTIR DE 2.9%

01, V70XC bleu 24000km

01, V70 2.4T 33 995 \$

01, S60 T5 ou maya

01, V70 argent 19 000km

99, S70 50 000km, 24 995\$

99, S80 T6 argent 59 500km

99, S80 noire 32 985 \$

99, S70 cuir mag. 48 000km

98, S70, 5 vit, man. 16 995 \$

95, 850, familial, 13 995 \$

550

AUTOMOBILES

VOLVO D'OCCASION

CERTIFIÉE

VOLVO LAVAL

(514) 343-3412

(450) 667-4960

volvolval.com

550

AUTOMOBILES

VOLVO 15 NOUVEAUX CHOIX

2001 S60 neuf, gar. 18 000 km

99 S80 (4) choix de couleur

99 C70 coupé sport, 62 000km

99 S80 T6 état neuf 51 000km

99 S80 T6 état neuf 51 000km

99 S70 5 vit., a/c, équipé, noir, gar.

99 S70 T5 cuir, bijou 17 900\$

99 GLT 5 vit, 19 900\$

98 4x4 wagon tout équipé +

98 S70 T5SE aut., 80 000 km

4x4, Select, finance, échange, gar.

450-423-2002, + BMW, Auto

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70, 98, 51 000km, tout équipée, gris, cuir, 18 900\$

nég. 514-244-3811, 494-6050

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 GLT 99

450-455-4526

COMPLEXE AUTO RIVE SUD

550

AUTOMOBILES

VOLVO S80, T shift, 1999

tout équipée, 135 000 km, 22 500\$. 514-234-0572

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

550

AUTOMOBILES

VOLVO S70 98, 130 000 km, noire, aut., 1681 \$

neufs, 15 900\$. 514-813-7424

Une importante opération policière est en cours dans les environs de Soham, près de Cambridge, en Grande-Bretagne, pour retrouver deux fillettes de 10 ans disparues depuis le 4 août.

GRANDE-BRETAGNE

Enquête sur la disparition de deux fillettes: la police critiquée

Associated Press

LONDRES – Alors que les recherches se poursuivent pour tenter de retrouver les deux fillettes disparues à Soham, près de Cambridge, le chauffeur de taxi qui dit avoir vu un automobiliste semblant se débattre avec deux enfants dans une voiture a critiqué hier l'attitude de la police, qui selon lui a tardé à entrer en contact avec lui.

Dans la soirée, la police a déclaré que les premières fouilles effectuées pendant plusieurs heures dans les bois de Warren Hill, près de Newmarket, dans le Suffolk, n'avaient rien donné de concluant. Les légistes devaient travailler toute la nuit sur deux zones où la terre a été remuée, à moins d'une quinzaine de kilomètres de l'endroit où les fillettes ont disparu. L'endroit a été signalé par un jogger qui avait entendu des cris dans le secteur dimanche, le soir de la disparition de Jessica et Holly.

La porte-parole de la police de Cambridge, Kim Perks, a souligné que les fouilles prendraient du temps, car il s'agit d'un processus lent : « Nous espérons que ce n'est pas Jessica et Holly, mais le cas échéant nous devons préserver autant d'éléments de preuve que possible. »



Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

AUDY-CÉDILOT, Rosalie
Saint-Lambert
BARAZIN, Camille
Laval
CODÈRE-TANNER, Pauline
Cowansville
CÔTÉ (née Bourgeois), Madeleine

Saint-Jérôme
de la ROCHELLE, Claire
Mont-Royal
DESMARTEAUX, Pierre
Montréal
DROUIN CÔTÉ, Jano
Laval
FOREST GAUCHER, Marie-Jeanne

LEFEBVRE Crevier, Pauline
(rectificatif)

Pierrefonds
LÉVESQUE, Simonne
Laval
ROUX, Jacqueline
Ste-Thérèse
SAINT-DENIS, Christiane
Lachine
TURBIDE, Marcel
Montréal
UHLIR, Karel
Otterburn Park
VARIN, Armand
Montréal
VÉRITÉ, Fernande, née Roset



de la ROCHELLE, Claire

À Mont-Royal, le 13 août 2002, est décédée à l'âge de 83 ans, madame Claire de la Rochelle. Elle laisse dans le deuil son frère, Gilles (Madeleine Fauteux). Elle était la sœur de feu Suzanne (François Bastien) et de feu Thérèse (feu Dr J.C. Martel). Elle était la tante de feu Philippe Martel, elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces: Danièle, Régine, Christiane (Simon Durivage), Guy (France Guay), Johane Martel (J.P. Mourez) ainsi que ses cousins et cousines, autres parents et amis.

Elle restera à jamais à la mémoire et au cœur de chacun.

La famille recevra les condoléances au **Complexe funéraire Urgel Bourgie** 1255 av. Beaumont, Ville Mont-Royal le jeudi 15 août de 14 à 17 h et de 19 à 21 h. Le service religieux sera célébré le vendredi 16 août, à 11 h, en l'église St-Viateur d'Outremont, 183 av. Bloomfield. Inhumation au cimetière Sainte-Victoire (Sorel) à une date ultérieure.

DESMARTEAUX, Pierre
1927 - 2002
À Montréal, le 12 août 2002, à l'âge de 75 ans, est décédé Pierre Desmarceaux, époux de feu Gabrielle Deschênes. Il laisse dans le deuil ses enfants, Danielle (Alain) et Jean-Pierre, ses petits-enfants ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourgie
6700, rue Beaubien Est, Montréal
www.urgelbourgjie.com

Les funérailles auront lieu le vendredi 16 août, à 10 h 30, en l'église St-Bonaventure, 5205, St-Zotique et de là au cimetière Le Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et vendredi dès 8 h 30.



DROUIN (Côté), Jano

À Laval, le 11 août 2002, est décédé Jeanne Côté Drouin, épouse de feu Gabriel Drouin, généalogiste. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Dominique, Caroline, Jean et Bertran-Mark (Brigitte Chabot) et ses petits-enfants, Catherine, Philippe, Lukas, Frédérique et Gabriel.

La famille recevra les condoléances au: **Complexe funéraire Urgel Bourgie** 3860, Décarie, Montréal
www.urgelbourgjie.com

Les funérailles auront lieu le vendredi 16 août, à 11 h, en l'église Notre-Dame-de-Grâce. Heures de visites: jeudi de 19 à 22 h et vendredi dès 9 h 30. Au lieu de fleurs, des dons à la Maison Jean Lapointe seraient appréciés.



FOREST GAUCHER, Marie-Jeanne

Conservant son sourire charmeur jusqu'au dernier jour, Marie-Jeanne Forest nous a quittés le mercredi 7 août, à l'âge de 67 ans.

Épouse de Edwin Gaucher, elle est aussi regrettée par ses trois enfants: Pierre, Christine et Marc, leurs conjointes: Luce Dombrowski, L. Lemieux et Claudine Joncas, sept petits-enfants: Frédéric, Benoît, Jonathan, Michel, Andrew, Lou Gabriel et Emma; sa sœur Lise Forest Auclair et ses six frères: feu René, Guy, feu Gaston, Jean-Paul, Robert et Maurice, ainsi que leurs conjointes, ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis.

Marie-Jeanne était la fille de feu Firmin Forest, constable et de feu Marie-Louise Cavanagh, institutrice, respectivement originaires de Bonaventure et de Caplan.

La famille accueillera parents et amis le vendredi 16 août 2002 de 18 h à 21 h à la

Coopérative Funéraire du Plateau
693, Nérée-Tremblay, à Ste-Foy

Une cérémonie religieuse sera célébrée le lendemain, samedi 17 août, à 10 h, à l'église Notre-Dame-des-Victoires, 32 Sous-le-Fort, Place Royale, Québec.

La famille voudrait remercier le personnel et les nombreux bénévoles de la Maison Michel Sarazin ainsi que Thérèse Morais pour l'attention et les bons soins prodigués.

À la revoyure Marie!

La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire du Plateau à Ste-Foy. Pour renseignements: Tél.: (418) 688-2411 Téléc: (418) 688-2414 Courriel: residencefuneraire@cfplateau.com

LEFEBVRE (Crevier), Pauline
À Pierrefonds, le 7 août 2002, est décédée subitement Mme Pauline Crevier, épouse de feu Guy Lefebvre. Elle laisse dans le deuil son frère Marcel Crevier, sa sœur Thérèse Prendergast, ses belles-sœurs Marguerite et Rachel Crevier qu'elle aimait beaucoup, ainsi que son beau-frère Armand Lefebvre (Bobby), ses neveux et nièces, parents et amis. À sa demande, elle ne sera pas exposée. Les funérailles en présence des cendres seront célébrées le samedi 31 août à 11 heures, en l'église Marie-Reine-de-la-Paix, 11075 boul. Gouin Ouest, Pierrefonds. La famille sera présente à compter de 10 heures pour recevoir les condoléances.

Direction Alfred Dallaire inc.

900 Petites annonces

www.capresse.ca

LÉVESQUE, Simonne
À Laval, le 12 août 2002, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Simonne Lévesque. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, Cécile, Madone, ses frères, Bernard (Jeanine Belisle), Jean-Guy (Pierrette Fournier), Jean-Yves (Mariette Joubert), ses belles-sœurs, Thérèse Fournier (feu Joseph-Marie), Madeleine Bouchard (feu Robert), Gabrielle Côté (feu Yvon), Fernande Simard (feu Raymond), Monique Tremblay (feu Arthur), son beau-frère Claude Watters (feu Yvette) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les visites auront lieu le vendredi 16 août 2002 au

Salon funéraire Rideau

4275 boul. des Sources

Dollard-des-Ormeaux, (514) 685-3344

de 19 heures à 21 heures. Les funérailles auront lieu le samedi 17 août 2002, à 10 h, en l'église Saint-Norbert, 3155, boul. Cartier Ouest, Laval. Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient grandement appréciés.

ROUX, Jacqueline, née Péloquin

1923 - 2002

À Ste-Thérèse, le 6 août 2002, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Jacqueline Péloquin, épouse de M. Armand Roux. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils, André (Micheline), ses petits-enfants, Maxime et Karine, sa sœur Jeannine, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. Elle fut confiée au

Complexe funéraire Régional Guay
418 boul. Labelle, Rosemère
angle autoroute 640

Les funérailles auront lieu en l'église St-Rédempteur, le samedi 17 août, à 14 h. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

SAINT-DENIS, Christiane

1914 - 2002

À Lachine, le 12 août 2002, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Christiane Saint-Denis, fille de Albert Saint-Denis et de Léonie Schetagne. Elle laisse dans le deuil sa sœur Simone Saint-Denis Leclerc, ses nièces Monique (Paul Monette) et Christine, son neveu Jean-Yves, ses petits-neveux Benoit et François. La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant le service. Les funérailles auront lieu le vendredi 16 août 2002, à 10 h 30, en l'église Saint-André Hubert Fournet, et de là au cimetière Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Direction Urgel Bourgie
www.urgelbourgjie.com

TURBIDE, Marcel

1921 - 2002

À Montréal, le 11 août 2002, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Marcel Turbide. Il laisse dans le deuil son épouse Claudette Dufour, ses enfants Bruno (Danielle Léger), Michèle, Luc (Sylvie Lachance) et Gilles, ses petits-enfants Jonathan, Pierre Olivier, Guillaume, Frédéric, Sébastien, Etienne et Julien, sa belle-mère Mme Eva Dufour, ainsi que de nombreux parents et amis. Exposé au salon

Alfred Dallaire inc.

6200 Léger, Montréal-Nord

le jeudi 15 août de 14 h à 22 h et le vendredi 16 août dès 9 h. Les funérailles auront lieu en l'église Ste-Colette, 11 931 Ste-Colette, Montréal-Nord, vendredi à 11 h. Des dons à l'organisme de votre choix seraient appréciés.

UHLIR, Karel

1927 - 2002

Subitement à St-Gilles de Lotbinière, le 12 août 2002, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Karel Uhlir, époux de Mme Raymonde Tremblay. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Anne Marie (Alain Fillion), Karel jr (Mélanie Poirier), Lucie, ainsi que sa petite-fille Charlotte, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Maurice Demers inc.

231, boul. Laurier, Beloeil

le mercredi 14 août de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 15 août 2002, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame du Bon Conseil de Otterburn Park. Inhumation au cimetière de St-Hilaire. Jeudi ouverture du salon à midi.

VARIN, Armand

21 mars 1910 - 9 août 2002

À son domicile de Montréal, à l'âge de 92 ans, est décédé Armand Varin, entrepreneur en construction et numismate, fils de feu Charles Varin et de feu Marie-Paule Fortin, époux de feu Emilienne Hamel, compagnon de feu Jeannine Fortin. Il laisse dans le deuil son fils Robert Varin (Laurence Foulle), son frère Roger Varin (Jacqueline Rathé), sa filleule Lucie Varin, plusieurs neveux et nièces et petits-neveux et petites-nièces, de nombreux amis dont sa voisine Gisèle Hudon qui a veillé avec dévouement sur ses derniers jours. Selon la volonté du défunt, il ne sera pas exposé et sera incinéré. Une messe commémorative sera célébrée ce jeudi 15 août à 11 h, en l'église Notre-Dame-des-Anges, située au 5621, boul. Gouin Ouest, à Montréal. Au lieu de fleurs, offrir des messes ou des dons à l'organisme Développement et Paix, à la mémoire du défunt.

Direction funéraire T. Sansregret Itée
(514) 527-4126

VÉRITÉ, Fernande, née Roset

à Bobigny (Seine), France, le 18 novembre 1921, nous a quittés le 8 août 2002. Elle laisse dans le deuil son tout dévoué et bien-aimé mari, Henri Vérité, ses très chers filles et gendres : Danielle (Didier Pennou), Yolande et tout son dévouement (Raymond Moreau), Jacqueline (Daniel Legua), Martine (Dieter Kapuschenski), sa fille Dominique qui l'a précédée; ses petits-enfants adores : Michel Pennou, Eric Legua, France Lachapelle (Stéphane Dupont), Mark Kapuschenski, André Kapuschenski et Stéphane Lachapelle (Stéphanie Dutrisac); ses amours d'arrière-petits-enfants : Jessica, James et Jeff Lachapelle-Dupont, Antoine et Madeleine Pennou et Christophe Kapuschenski, les très attachonnés Arthur H. Moreau et Marthe Barbant (René), ainsi que de nombreux parents et amis, tant au Canada qu'en France. Tous ceux qui ont côtoyé Fernande se rappelleront sa joie de vivre et son magnifique sourire. La famille recevra les condoléances au

Mausolée Saint-Martin

édifice situé à l'arrière du

Complexe funéraire Alfred Dallaire

2159 boul. Saint-Martin E., Duvernay, Laval le jeudi 15 août 2002, à compter de 10 heures. Une cérémonie religieuse suivra en la Chapelle du Mausolée, à 14 heures.

PRIÈRES

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.P.

Remerciements au Sacré-Cœur pour faveu obtenue. Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication, quand la faveu sera obtenue. L.B.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Seigneur pour faveu obtenue. M.C.C.

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur pour faveu obtenue. J.L.

Un adolescent paie des fiers-à-bras pour donner une raclée à son frère

Presse Canadienne

QUÉBEC — L'expression « amour fraternel » a pris une tout autre signification dans une famille de Thetford Mines, en fin de semaine, quand un adolescent de 15 ans a payé 10 \$ à deux hommes de main pour qu'ils arrangent le portrait de son grand frère à coups de barre de fer.

Selon la police municipale, le jeune s'est disputé avec son frère de 23 ans, après que ce dernier lui eut reproché d'avoir pris des effets personnels dans son appartement, samedi. Dans la bousculade, le cadet n'a pas eu le dessus et en a été quitte pour des rougeurs au visage. L'adolescent s'est ensuite dirigé dans un parc, où il a rencontré les deux sbires, des connaissances à lui. Ceux-ci lui ont demandé ce qui s'était passé et se sont dits prêts à le venger, moyennant rémunération.

« C'est à ce moment que le jeune suspect a conclu le marché en leur offrant 10 \$ pour qu'ils administrent une correction à son frère, a

relaté Yves Simoneau, porte-parole de la police de Thetford Mines. Les deux types se sont présentés au domicile de la victime, accompagnés du jeune. Ils l'ont fait sortir dehors et l'ont frappé avec une barre de métal à la tête et aux genoux. Ils lui ont aussi donné des coups de poing et de pied un peu partout sur le corps. »Pendant ce temps, le jeune encourageait les agresseurs à « ne pas manquer » son frère, d'après la police. Des amies de la victime, qui étaient en visite, ont assisté impuissantes à la scène.

L'adolescent, déjà en attente de procès dans des dossiers d'introductions par effraction et de méfait, a été arrêté et transféré le soir même dans un centre jeunesse de Lévis. Il a comparu lundi au palais de justice de Thetford Mines.

Il a été libéré sous conditions et demeure sous la supervision de ses parents, sans possibilité de contact avec son grand frère, qui n'habite pas au même endroit. Quant aux deux hommes de main, la police poursuit son enquête afin de les retrouver.

Des policiers de Québec traînent en justice des policiers de Montréal

ISABELLE MATHIEU

Le Soleil

POUR UNE rare fois, des policiers traînent en justice d'autres collègues des forces de l'ordre. Quatre policiers de la Ville de Québec dénoncent en Cour supérieure le travail des agents de la police de Montréal chargés d'enquêter sur leur conduite lors du décès d'un détenu.

Dans une requête pour jugement déclaratoire, les policiers France Chevarie, Pierre Voisard, Richard C. Renaud et Suzanne Drolet demandent à la Cour supérieure de disqualifier les enquêteurs du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) en raison notamment d'un manque flagrant d'objectivité.

Cette démarche hors de l'ordinaire découle d'une enquête ministérielle confiée le 1^{er} novembre 2001 par l'ancien ministre de la Sécurité publique Serge Ménard aux enquêteurs des affaires internes du SPVM.

Le ministre avait ordonné cette enquête à la suite du dépôt, deux semaines plus tôt, d'une plainte par l'agent Michel Ouellet, alors en congé de la police de Québec, concernant des événements survenus dans le quartier cellulaire de la centrale du parc Victoria, le 2 juillet 1996. Le policier Ouellet voulait ainsi dénoncer les agissements de certains de ses collègues.

Ce jour-là, un jeune homme de 26 ans, Stéphane Paradis, a été arrêté parce qu'il grimpait sur des voitures et invectivait les passants. Complètement hystérique, il s'était battu avec les policiers venus le chercher. Sa crise s'était poursuivie dans la cellule de confinement. Une demi-heure après son arrestation, l'homme était retrouvé inconscient dans la cellule. Son décès a été constaté à l'hôpital Saint-François d'Assise. L'enquête de la Sûreté du Québec avait conclu que Paradis était mort d'une surdose de stupéfiants.

L'agent Michel Ouellet avait participé à la mise en cellule du détenu agressif. Selon ce que le policier a raconté aux enquêteurs de la Sûreté du Québec, il a dû menotter le détenu, qui, selon lui, gisait sans vie dans sa cellule de confinement. Paniqué, le policier Ouellet avait ensuite couru se laver les mains.

Un ancien prêtre est condamné à la prison pour attentat à la pudeur

Presse Canadienne

SUDBURY, Ontario — Reconnu coupable de 14 chefs d'attentat à la pudeur, un ancien prêtre catholique a maintenu été innocent, mais il a ajouté qu'il prêterait pour ses accusateurs, hier, alors qu'il a été condamné à une peine de prison.

« J'accepte la décision de la juge. Mais je ne peux me taire. Je ne suis pas d'accord avec le verdict », a déclaré Donald Holmes, âgé de 61 ans.

« Je vais continuer à prier pour ceux qui sont impliqués dans cette affaire, a-t-il ajouté. Plusieurs fois, j'ai dit à Dieu que je souhaitais vous parler, mes accusateurs. Mais je me suis fait dire de ne pas vous parler directement ou de façon indirecte. »

La juge Louise Gauthier a imposé à Holmes une peine de prison de deux ans moins un jour. Elle a expliqué que l'accusé ne possédait pas, jusqu'alors, de casier judiciaire, qu'il n'avait pas commis de délit de nature sérieuse et qu'il avait tout perdu.

Néanmoins, une peine de prison s'avérait nécessaire, Holmes ayant abusé de la confiance placée en lui à titre de prêtre, a ajouté la magistrature.

Fin mai, Donald Holmes a été jugé coupable d'attentat à la pudeur sur la personne de jeunes filles, durant les années 1970 et 1980, dans les paroisses de Sudbury et Sturgeon Falls, en Ontario. Lors de ces incidents, des baisers et des caresses inappropriés, notamment, ont eu lieu.

Donner à LEUCAN

Un enfant sur 400
auro un cancer
avant l'âge de 15 ans.

LEUCAN
vient en aide
à ces enfants
et à leurs parents.

un geste
à imiter!

1800 361-9643

Montréal (514) 791-3676 Québec (418) 654-2196

CLONAGE D'UN HUMAIN

Un couple américain invoque la volonté de Dieu

Agence France-Presse

WASHINGTON — Un couple d'Américains a affirmé vouloir tenter le mois prochain une grossesse avec un embryon humain obtenu par clonage par l'andrologue américain Panos Zavos, parce qu'il en va d'une destinée divine, dans un entretien avec la chaîne de télévision CNN et diffusé lundi soir.

Bill, un enseignant âgé d'une cinquantaine d'années, et Kathy, une représentante commerciale âgée d'une quarantaine d'années, et qui souhaitent préserver leur anonymat, comptent utiliser l'ADN de la mère pour essayer d'obtenir une petite fille, en principe donc

une copie génétique pratiquement identique à Kathy.

Selon eux, le clonage est une étape dans l'histoire de l'humanité voulue par Dieu.

« Si Dieu ne voulait pas que nous apprenions à faire toutes ces choses, alors il n'aurait pas permis aux scientifiques d'avancer et d'apprendre à le faire. Je pense que Dieu veut vraiment que nous fassions cela. C'est la prochaine étape », a expliqué Kathy, le visage caché et la voix déformée durant l'entretien.

« Je ne peux pas imaginer d'autre explication au fait que nous n'avons pas pu avoir d'enfants, si ce n'est que nous étions destinés à le faire », a-t-elle ajouté.

Depuis leur mariage, en 1993, Bill et Kathy ont essayé d'avoir des enfants mais, après 17 inséminations artificielles et sept tentatives de fertilisation in vitro (IVF), ils se sont adressés en dernier ressort au Dr Zavos, qui dirige une clinique de traitement de la stérilité, l'Institut d'Andrologie d'Amérique, à Lexington (Kentucky).

Le couple est l'un des six sélectionnés par le Dr Zavos pour une première vague de tentatives de clonage.

Bill et Kathy ont investi toute leur épargne et leurs marges de crédit pour payer la procédure, qui pourrait coûter jusqu'à environ 80 000 \$.

Médecin sans diplôme condamné pour fraude en Ontario

Il a pratiqué pendant 15 ans

Presse Canadienne

HAMILTON — Un homme que la police soupçonnait d'avoir agi pendant 15 ans à titre de médecin de famille sans avoir de diplôme a écopé une peine de prison conditionnelle après avoir plaidé coupable à une accusation d'avoir fraudé de plusieurs millions de dollars le régime d'assurance-maladie de l'Ontario, lundi, à Hamilton.

Stephen Kai Yui Chung, âgé de 64 ans, s'est reconnu coupable d'avoir produit à son nom un faux diplôme de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario.

En plus d'avoir facturé plus de 4,4 millions de dollars à la Régie d'assurance-maladie de l'Ontario au cours de ses 15 années de carrière, Chung a dit avoir récolté frauduleusement 36 420 \$ de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail depuis 1984.

Les paiements ont été reçus par l'accusé en vertu du régime de la rémunération des services. Ils représentent la plus importante

fraude du système de santé jamais commise par un individu dans l'histoire de la province.

Le représentant de la Couronne, Michael Fox, s'est déclaré en faveur de l'imposition d'une peine de prison d'une durée de 18 mois à deux ans moins une journée. L'avocat a estimé que cela était nécessaire afin de prévenir tout autre délit du genre.

Néanmoins, le juge Anton Zura, de la Cour de l'Ontario, a imposé à l'accusé une peine conditionnelle de 18 mois. En conséquence, ce dernier se retrouve avec un casier judiciaire, mais il pourra purger sa peine dans sa collectivité, pourvu qu'il se plie à certaines conditions.

Le juge a justifié sa décision en expliquant que le cas de Chung était différent de ceux de médecins qui fraudent le système de santé en facturant des services jamais rendus.

Stephen Kai Yui Chung avait été accusé en 1998 à la suite d'une inspection courante.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

Ministère des Transports

Projet de parachèvement de l'autoroute 25, entre l'autoroute 440 à Laval et le boulevard Henri-Bourassa à Montréal

Le projet consiste en la construction d'une autoroute à péage dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Le tronçon de l'autoroute 25 faisant l'objet du projet s'étend sur une longueur de 7,2 kilomètres entre l'échangeur A-440/A-25/avenue Marcel-Villeneuve, à Laval, et l'échangeur du boulevard Henri-Bourassa, à Montréal.

Réalisée à l'intérieur d'une emprise de 90 mètres acquise dans les années 70, l'autoroute comprendra six voies de circulation sur deux chaussées séparées, des échangeurs et des ponts d'étagement aux carrefours et aux voies ferrées.

L'autoroute sera de type rural à l'intérieur des limites de Laval, alors qu'à Montréal elle sera de type urbain et inclura des chemins de desserte de part et d'autre. Un pont de 1,16 kilomètre sera construit sur la rivière des Prairies. De plus, le projet intégrera une voie réservée aux autobus en site propre.

Le présent avis est publié dans le but d'informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact et les autres documents concernant ce projet. Ces documents peuvent être consultés aux centres de consultation temporaires :

Bibliothèque de Montréal – Succursale Rivière-des-Prairies
9001, boul. Perras
Montréal (Québec) H1E 7E4

Responsable : Gloria Maistrelli
Téléphone : (514) 872-9425
Télécopieur : (514) 872-9650

Heures d'ouverture jusqu'à la fête du Travail

Mardi et mercredi : de 12 h à 20 h 30
Du jeudi au samedi : de 12 h à 17 h

Heures d'ouverture à compter du 3 septembre :

Mardi et mercredi : de 13 h à 20 h 30
Jeudi et vendredi : de 13 h à 18 h
Samedi et dimanche : de 12 h à 17 h

Bibliothèque Germaine-Guèvremont
2900, boul. de la Concorde Est
Laval (Duvernay) (Québec)

Responsable : Albert Picard
Téléphone : (450) 662-4002
Télécopieur : (450) 661-0215

Heures d'ouverture jusqu'à la fête du Travail

Lundi : de 12 h à 21 h
Du mardi au jeudi : de 10 h à 21 h
Vendredi : de 9 h à 18 h

Heures d'ouverture à compter du 3 septembre :

Du mardi au jeudi : de 10 h à 21 h
Vendredi : de 12 h à 21 h
Samedi : de 10 h à 17 h
Dimanche : de 12 h à 17 h

ainsi qu'aux centres de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

Université du Québec à Montréal (UQAM)
Bibliothèque centrale
Pavillon Hubert-Aquin
Section des publications gouvernementales
1255, rue Saint-Denis, bureau A.M. 100
Montréal (Québec) H2X 3R9

Responsable : Jean Saint-Amant
Téléphone : (514) 987-4392
Télécopieur : (514) 987-3494

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 9 h à 22 h
Samedi : de 10 h à 17 h
Dimanche : de 12 h à 17 h

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Responsable : Monique Millaire
Téléphone : (418) 643-7447
1 800 463-4732 (sans frais)

Télécopieur : (418) 643-9474
Courriel : communication@bape.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros (418) 643-7447 ou 1 800 463-4732 (sans frais) et dans le site Internet du BAPE à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca.

Séance d'information

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra deux rencontres d'information :

Le mercredi 4 septembre 2002, à compter de 19 h 30
Centre communautaire de Rivière-des-Prairies
9140, boul. Perras
Montréal

Le jeudi 5 septembre 2002, à compter de 19 h 30
Pavillon du Bois Papineau
Bureau 106-107
3235, boul. Saint-Martin Est
Laval (Duvernay)

Toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre d'État aux Affaires municipales, à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau et leader du gouvernement, M. André Boisclair, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet; cette demande doit être faite au plus tard le 27 septembre 2002 à l'adresse suivante : Édifice Marie-Guyart, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7.

Le présent avis est publié par le ministère des Transports du Québec conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., 1981, c.Q-2, r.9).

Québec

On prépare l'avenir



APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.hydroquebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

Ville de
Saint-Hyacinthe

APPEL DE CANDIDATURES

La Ville de Saint-Hyacinthe organise un concours d'architecture sur invitation, en deux (2) étapes, en vue de la réalisation du projet de construction d'une salle de spectacle multifonctionnelle. L'objet du concours est de sélectionner un projet lauréat. L'architecte, la société ou le regroupement qui aura conçu le projet lauréat, sera invité à participer à la réalisation du projet.

À cet effet, la Ville de Saint-Hyacinthe lance, par le présent avis, un appel de candidatures auprès de tous les architectes du Québec (M.O.A.Q.) en vue de sélectionner sept (7) concurrents parmi lesquels seront invités trois (3) finalistes pour participer à la deuxième étape du concours. Il est à noter que les 2 étapes seront rémunérées.

Le formulaire d'inscription et le règlement du concours seront transmis par courrier express à partir du 20 août 2002, et peuvent être obtenus contre un chèque visé ou mandat poste au montant de cinquante (50) dollars non remboursables à l'ordre de la Ville de Saint-Hyacinthe. Ces demandes de documents pourront être reçues, par courrier, à partir du 15 août 2002 par le conseiller professionnel.

Les dossiers de candidature devront être déposés avant 17 h le 17 septembre 2002. Aucune visite n'est prévue pour le dépôt du dossier de candidature.

Heures d'ouverture de bureau :
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Vendredi : 9 h à 12 h

Conseiller professionnel :
Philippe Drolet, architecte

Veillez adresser la demande de documents aux soins de :

Adresse : Philippe Drolet, architecte
3482, avenue de Lorimier
Montréal (Québec) H2K 3X6

Télécopie : (514) 523-8812
Courriel : ph.drolet@sympatico.ca



APPEL DE PROPOSITIONS

Aéroports de Montréal émet un appel de propositions pour le projet suivant :

Titre du projet : Gestion de projet et gérance de construction - Agrandissement de l'Aéroport international de Montréal-Dorval - Phase 2

Numéro de référence : 60-2-097

Lieu d'exécution : Aéroport international de Montréal-Dorval

Séance d'information : Une séance d'information obligatoire sera tenue le lundi 26 août 2002 à 10h00, heure locale et les détails sont indiqués dans les documents d'appel de propositions.

Date et heure de clôture pour dépôt des propositions : Le lundi 30 septembre 2002 à 15h00, heure locale

Les documents d'appel de propositions peuvent être obtenus à compter du **vendredi 16 août 2002, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, du lundi au vendredi**, en se présentant à :

Aéroports de Montréal
Direction Approvisionnement
700, Leigh Capreol, 2^e étage - Secteur 2G
Dorval (Québec) Canada H4Y 1G7

Si un organisme de messagerie est utilisé pour prendre possession des documents, cet organisme doit avoir en main les coordonnées détaillées de la firme requérante.

Les propositions cachetées devront être déposées et adressées à : **Aéroports de Montréal**, Direction Approvisionnement, 700, Leigh Capreol, 2^e étage - Secteur 2G, Dorval (Québec) Canada H4Y 1G7 et seront reçues **jusqu'à la date et l'heure de clôture stipulées aux présentes**.

Pour être prise en considération, votre proposition doit être conforme en tout point aux exigences contenues dans les documents d'appel de propositions et doit être présentée sur les formulaires fournis par **Aéroports de Montréal**.

Aéroports de Montréal n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des propositions soumisses.

Pour renseignement : Jean-Claude Légaré
Directeur-Adjoint - Approvisionnement
Téléphone (514) 633-5699 ext. 203
Télécopieur (514) 633-3631
Courriel : jean-claude.legare@admtl.com

VILLE DE
Beloeil

APPEL D'OFFRES

Services juridiques - Greffe
Projet 1522-02-15
Services professionnels
en évaluation foncière

La Ville de Beloeil désire octroyer un mandat pour la fourniture de services professionnels en évaluation foncière pour la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2008.

Les documents de soumission peuvent être obtenus durant les heures de bureau, à la mairie, située au 777, rue Laurier, Beloeil (Québec) J3G 4S9, moyennant la somme non remboursable de trente dollars (30 \$) (taxes incluses), payable en argent comptant ou par chèque visé à l'ordre de la Ville de Beloeil.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'un montant de 10 000 \$, tiré sur une banque à charte canadienne ou une caisse populaire et payable à l'ordre de la Ville de Beloeil.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées, fournies par la Ville de Beloeil, seront reçues au bureau du greffier, à la mairie de Beloeil, au 777, rue Laurier, Beloeil (Québec) J3G 4S9, jusqu'à 11 heures, le mercredi 11 septembre 2002.

Lesdites soumissions seront ouvertes publiquement à 11 h ce même jour, en la salle du conseil, à la mairie de Beloeil, à l'adresse ci-haut mentionnée.

La Ville de Beloeil ne s'engage à accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt de ce fait aucun frais ni responsabilité envers les soumissionnaires.

Donné à Beloeil, ce 14^e jour du mois d'août 2002.

Le greffier,
PATRICK ST-AMOUR, avocat
777, rue Laurier, Beloeil (Québec)
J3G 4S9 • (450) 467-2835

Association des courtiers
et agents immobiliers du Québec

Décision du comité de discipline (dossier: 33-01-0530)

AVIS est par les présentes donné que **M. Alain Cournoyer**, agent immobilier agréé (certificat n° C2109), a été reconnu coupable de quatre (4) infractions qui lui étaient reprochées pour des actes commis alors qu'il était à l'emploi de ou autorisé à agir pour Re/Max Signature inc., courtier immobilier agréé (certificat n° A3219) dont l'établissement est situé au 130, boul. de Mortagne, bureau 200, à Boucherville, soit :

1^{er} chef:

À St-Ours, le ou vers le 9 février 2000, avoir fait des représentations fausses et trompeuses à son client, notamment en lui représentant qu'un immeuble était à vendre par la SCHL, contrairement à l'article 26 des Règles de déontologie de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec;

2^e chef:

À St-Ours, le ou vers le 17 février 2000, avoir participé à un acte ou pratique en matière immobilière qui peut être illégal ou qui peut porter préjudice au public ou à la profession, notamment en signant, pour un dépôt relativement à une promesse d'achat, un chèque au montant de 5 000 \$, à être tiré d'un compte fermé, contrairement à l'article 13 des Règles de déontologie de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec;

3^e chef:

À St-Ours, le ou vers le 11 février 2000, avoir participé à un acte ou pratique en matière immobilière qui peut être illégal ou peut porter préjudice au public ou à la profession, notamment en s'appropriant une somme de 1 000 \$ remise par un client dans le cadre d'une transaction immobilière, contrairement à l'article 13 des Règles de déontologie de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec;

4^e chef:

À St-Ours, le ou vers le 17 février 2000, avoir participé à un acte ou pratique en matière immobilière qui peut être illégal ou qui peut porter préjudice au public ou à la profession, notamment en s'appropriant une somme de 2 500 \$ remise par un client dans le cadre d'une transaction immobilière, contrairement à l'article 13 des Règles de déontologie de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec;

Le 26 juin 2002, le Comité de discipline a décrété la suspension du certificat de **M. Alain Cournoyer** pour une période de deux ans sur les premier et deuxième chefs et deux ans sur les troisième et quatrième chefs, de façon consécutive, soit pour une durée totale de quatre ans. L'application de cette sanction ne prendra effet que suite à la délivrance d'un certificat par l'ACAIQ en faveur de **M. Alain Cournoyer**.

La décision du Comité de discipline, rendue en vertu de l'article 156 du Code des professions, est exécutoire à l'expiration des délais d'appel, soit le 6 août 2002.

Le directeur (ou représentant) de chaque établissement est tenu d'afficher cet avis dans un endroit apparent de son bureau.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 137 de la Loi sur le courtage immobilier.

Longueuil, le 6 août 2002

Diane Heppell
Secrétaire du comité de discipline



APPEL DE PROPOSITION NO 02-520

SERVICE DE CUEILLETTE, DE LIVRAISON ET DE RETOUR DE BILLETS DE LOTERIE ET DE FOURNITURES DIVERSES

CLÔTURE : LE 4 SEPTEMBRE 2002
11 H, HEURE LOCALE

Loto-Québec désire recevoir des offres relativement à un service de cueillette, de livraison et de retour de billets de loterie et de fournitures diverses.

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de propositions en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.loto-quebec.com

ou en se présentant à :

Direction de l'approvisionnement
500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h
et entre 13 h 30 et 16 h

Émis le 14 août 2002